

# En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
 Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 215 du 27 novembre 2009

## **SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SGEN-CFDT Recherche EPST, SCENRAC-CFTC, SNIRS-CGC**

### **CTPC INSERM du jeudi 26 novembre 2009 :**

#### **Vote du « plan stratégique » de l'INSERM**

#### **Déclaration des représentants des personnels :**

#### **Le plan stratégique de l'INSERM prévoit la prise en main de la recherche biomédicale publique par l'industrie**

Le « plan stratégique » de l'INSERM est soumis au vote du CTPC de l'INSERM ce jour, jeudi 26 novembre 2009. En fait, ce plan stratégique concerne l'ensemble des composantes de l'Alliance Nationale des Sciences de la Vie et de la Santé et pas seulement l'INSERM, notamment l'Institut National des Sciences Biologiques (INSB) du CNRS. Or, ce texte n'a pas été élaboré ni débattu dans les instances scientifiques des différents partenaires concernés dans l'Alliance.

Concernant l'INSERM, la Direction Générale a organisé un semblant de consultation des personnels par Internet pendant 10 jours et affirme avoir sollicité l'avis des instances scientifiques de l'INSERM. Les représentants des personnels dénoncent cette parodie de concertation, les membres des CSS et du Conseil Scientifique n'ont pas eu le temps d'un véritable débat sur ce plan stratégique, dont la première version n'a été diffusée qu'à la mi septembre 2009.

Pour les représentants des personnels, ce plan stratégique « pour les sciences de la Vie et de la santé » :

- Est structuré uniquement autour de la recherche biomédicale, et non sur les enjeux de la connaissance. Il place l'Alliance comme un prestataire de service pour les industriels de la pharmacie et de la santé. Il propose de transférer à l'Alliance une bonne partie de la « preuve de concept » qui est jusqu'à présent assurée par les industriels.
- Fait référence à l'Alliance et aux instituts thématiques (ITMO), mais ignore les instances des organismes de recherche pour définir la politique de recherche et orienter les financements, les créations de laboratoires, le fléchage des recrutements.
- Ne propose nullement d'augmenter les recrutements de personnels titulaires afin de résorber l'augmentation considérable de l'emploi précaire.
- S'interroge sur la revalorisation des carrières mais prône la généralisation des primes.
- Propose un guichet commun de recrutement des chercheurs pour l'Inserm et l'INSB du CNRS

Le décret de l'Inserm modifié l'année dernière, qui inclut les ITMO, a ouvert la voie à une nouvelle marginalisation des instances scientifiques. Le président de la République a affirmé vouloir une gouvernance opérationnelle intégrée de l'Alliance sous la présidence du PDG de l'INSERM.

Ce plan stratégique de l'Alliance préfigure en fait le futur Institut unique des Sciences de la Vie et de Santé promu par le rapport Zerhouni de l'AERES, c'est-à-dire une agence d'objectifs et moyens gérant un nombre limité de personnels et pilotée par des experts, hors contrôle de la communauté scientifique.

**C'est pourquoi les représentants des organisations syndicales de l'INSERM considèrent que ces perspectives sont dangereuses pour l'avenir de la recherche biomédicale et les personnels concernés et donc voteront contre ce plan Stratégique.**

Les organisations syndicales de l'INSERM demandent à tous les membres des instances scientifiques de l'INSERM et des organismes partenaires de l'Alliance de se donner le temps d'analyser le plan stratégique et de se prononcer sur le rôle et l'évolution de l'Alliance, ainsi que sur la place des organismes de recherche et de leurs instances.

En conséquence, Ils demandent le report du vote de ce plan aussi bien pour cette réunion du CPTC que pour le Conseil d'Administration du 3 décembre 2009.

Paris le 26 novembre 2009